12.11.2020 – 00:32 Uhr

Communiqué de presse : Des frais administratifs moindres ne se traduisent pas toujours par des primes maladie basses

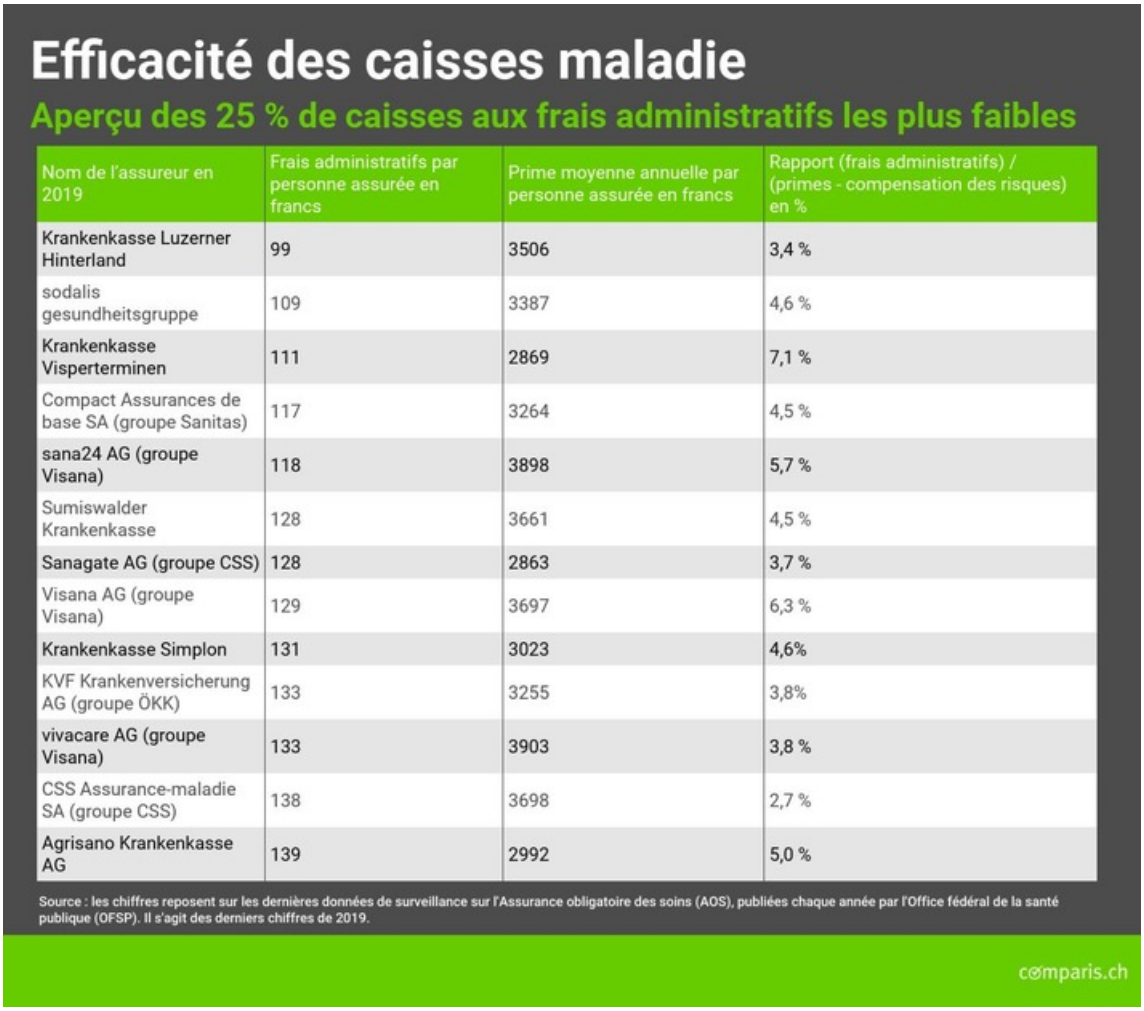

Nom de l'assureur en 2019	Frais administratifs par personne assurée en francs	Prime moyenne annuelle par personne assurée en francs	Rapport (frais administratifs) / (primes - compensation des risques) en %
Krankenkasse Luzerner Hinterland	99	3506	3,4 %
sodalis gesundheitsgruppe	109	3387	4,6 %
Krankenkasse Visperterminen	111	2869	7,1 %
Compact Assurances de base SA (groupe Sanitas)	117	3264	4,5 %
sana24 AG (groupe Visana)	118	3898	5,7 %
Sumiswalder Krankenkasse	128	3661	4,5 %
Sanagate AG (groupe CSS)	128	2863	3,7 %
Visana AG (groupe Visana)	129	3697	6,3 %
Krankenkasse Simplon	131	3023	4,6%
KVF Krankenversicherung AG (groupe ÖKK)	133	3255	3,8%
vivacare AG (groupe Visana)	133	3903	3,8 %
CSS Assurance-maladie SA (groupe CSS)	138	3698	2,7 %
Agrisano Krankenkasse AG	139	2992	5,0 %

Communiqué de presse

Comparis distingue les caisses maladie les plus efficaces

Des frais administratifs moindres ne se traduisent pas toujours par des primes maladie basses

Les frais administratifs varient considérablement d'une caisse maladie à l'autre : en 2019, la Krankenkasse Luzerner Hinterland y a consacré 99 francs par client, ce qui lui vaut de remporter le titre de caisse la plus efficace. À l'inverse, la Krankenkasse Ingenbohl, qui a déboursé 573 francs par client à ce titre, s'est révélée caisse la moins efficace. Cependant, des frais administratifs moindres ne se traduisent pas toujours par des primes basses. C'est ce qui ressort d'une analyse de comparis.ch. En moyenne, les personnes assurées auprès de la caisse la plus efficace paient plus de 600 francs de plus en primes qu'auprès de la caisse la moins chère.

Zurich, le 12 novembre 2020 - Les données actuelles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montrent que les frais administratifs des caisses d'assurance maladie représentent en moyenne 4,6 % du montant des primes. Le cadre légal qui s'applique à l'assurance de base est le même pour tous les assureurs maladie. Pourtant, la différence au niveau des frais administratifs par personne assurée reste importante - et lorsqu'ils sont bas, les assuré·e·s n'en profitent pas nécessairement.

Les frais administratifs de la caisse maladie la moins efficace ont augmenté de 16 %

La caisse maladie affichant les frais administratifs les plus élevés est la Krankenkasse Institut Ingenbohl. En 2019, elle consacrait déjà 573 francs par personne assurée à l'administration. Ce montant est en hausse de 81 francs depuis 2017, soit une augmentation de pas moins de 16 %.

Sur la même période, la médiane (la moitié des caisses maladie enregistrent des frais administratifs plus élevés et l'autre moitié des frais moins élevés) s'est relevée de 21 francs (passant de 151 à 172 francs). Pour le quart des caisses maladie les plus efficaces, on constate une augmentation de seulement 8 francs (de 133 à 141 francs). Enfin, la meilleure caisse maladie a augmenté ses frais administratifs de 11 francs (lesquels sont passés de 88 à 99 francs).

Les petites caisses sont gagnantes

Toutes les grandes caisses maladie ne profitent pas de l'effet d'échelle. Parmi les grandes et moyennes caisses d'assurance maladie, seules CSS, Visana et ses filiales sano24 et vivacare, de même que Compact, la filiale de Sanitas, se trouvent dans le quart des caisses qui affichent les frais administratifs les plus faibles. CSS dépense 138 francs par client et par an au titre de ces frais, soit 3,4 % du volume de ses primes. Assura (152 francs, soit 6,1 %), Swica (152 francs, soit 4,4 %) et Avenir (164 francs, soit 3,8 %), entité du Groupe Mutuel, se situent dans la première moitié du classement. Mutuel Assurance, autre entité du Groupe Mutuel, figure dans la seconde moitié du classement avec 192 francs de frais administratifs, soit 3,9 % des primes. Avec 238 francs, soit 4,9 % du volume des primes, Helsana se situe en queue de peloton, dans le dernier quart, tandis que sa filiale Progrès, avec 187 francs (5,8 % des primes), la devance légèrement et se positionne dans le troisième quart.

" L'assurance maladie est une activité qui repose sur une large clientèle. Les grandes entreprises devraient donc disposer d'un avantage sur le plan de la performance économique, mais les frais administratifs ne représentent en moyenne que 4,6 % des primes. Même en faisant l'impossible, c'est-à-dire en réduisant ces frais de moitié, les caisses ne pourraient baisser leurs primes que de 2,3 % ", déclare F. Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis, pour expliquer la faible économie d'échelle dont bénéficient les grandes caisses par rapport à la concurrence. Comme rien n'est plus cher que des prestations médicales inefficaces et superflues, c'est sur ce levier que les caisses maladie devraient agir.

Découplage entre le montant des primes et les frais administratifs

Le découplage de plus en plus marqué entre le montant des primes et les frais administratifs est frappant. Ainsi, en 2019, les personnes assurées de la caisse victorieuse, la Luzerner Hinterland, payaient en moyenne 3506 francs de primes par an, dont 99 francs pour l'administration. Établie à 2853 francs, la prime moyenne de Sanagate, filiale de CSS, est la plus faible de toute la Suisse : l'écart avec la prime moyenne de la Luzerner Hinterland dépasse 600 francs. Avec 128 francs de frais administratifs par client, Sanagate arrive en 7e position sur le plan de l'efficacité. Pour la même couverture d'assurance, la clientèle d'Ingenbohl, la caisse maladie la moins efficace, a payé en moyenne 1,8 fois plus cher, soit 5113 francs. Cette caisse arrive en fin de classement, aussi bien pour les frais administratifs que pour les primes.

" Les frais administratifs en pourcentage des primes, de même que les primes, se rapprochent, car l'amélioration du système de compensation des risques permet de subventionner les primes des caisses confrontées à un nombre élevé de mauvais risques : les caisses qui assurent beaucoup de bons risques doivent reverser une partie des primes perçues au fonds de compensation. Avec la digitalisation de leurs opérations, les grandes caisses devraient profiter de frais administratifs plus faibles que ceux de leurs petits concurrents ", constate l'expert Assurance maladie de Comparis. Il en conclut que la pression concurrentielle est trop faible parce que trop peu d'assuré·e·s remettent en question leur choix de caisse d'assurance maladie.

Les frais administratifs des caisses maladie ne sont pas un facteur de coûts

" En dépit des grandes différences constatées et de leur hausse parfois forte, il est important de noter que les frais administratifs ne sont pas un facteur déterminant pour l'augmentation des primes ", affirme F. Schneuwly. En effet, si ces frais n'ont augmenté en moyenne que de 1 % entre 2017 et 2019, les coûts des prestations médicales assurées ont quant à eux grimpé de 4 % sur la même période.

" Plus il y de factures à vérifier, plus elles sont complexes, et plus le temps de contrôle s'allonge. Et les exigences toujours croissantes en matière de surveillance accroissent significativement les frais administratifs. Il est possible de compenser partiellement cet effet grâce à la digitalisation ", explique F. Schneuwly. Il estime toutefois que l'alourdissement de la bureaucratie est bien plus grave pour les professionnels de santé que pour le personnel des caisses d'assurance maladie, car il les oblige à y consacrer toujours plus de temps, au détriment de leurs patients : " L'excès de réglementation a un peu moins d'impact sur les caisses maladie que sur les professionnels de santé. "

Attribution du prix d'efficacité de Comparis : changement de méthode

Depuis 2015, le comparateur en ligne comparis.ch décerne un prix d'efficacité destiné à rendre transparents les efforts déployés par les caisses maladie en faveur d'une administration encore plus performante. Sont ainsi distinguées les caisses d'assurance maladie suisses affichant les dépenses administratives les plus faibles.

Désormais, en raison du découplage décrit plus haut entre les frais administratifs et les primes du fait d'une meilleure compensation des risques, c'est le montant en francs dépensé par personne assurée au titre des frais administratifs qui est utilisé comme référence, et non plus les dépenses administratives en pourcentage des primes. " Lorsque nous avons lancé le prix d'efficacité en 2012, la compensation des risques était plus faible. Nous ne voulions pas pénaliser les caisses comptant davantage de clients âgés et malades, lesquelles consacrent nécessairement plus de temps et d'argent à l'administration que celles qui assurent de bons risques ", déclare F. Schneuwly.

Puisqu'à l'époque, les caisses assurant de bons risques avaient moins de formalités pour la gestion de leur clientèle et affichaient des primes plus basses, leurs frais administratifs en pourcentage des primes avaient tendance à être plus élevés. " Les effets de la compensation des risques sont maintenant bien plus importants et les différences de primes moins marquées. À cela s'ajoute le fait que les caisses supportant un nombre élevé de mauvais risques bénéficient pour leurs primes de contributions du fonds de compensation des risques. C'est la raison pour laquelle nous n'utilisons plus les frais administratifs en pourcentage des primes, mais le montant annuel en francs par personne assurée pour établir notre classement sur l'efficacité ", explique F. Schneuwly.

Sur la base des données recueillies en 2019, la Krankenkasse Luzerner Hinterland ressort victorieuse du palmarès de cette année, avec des frais administratifs de 99 francs par client. Le groupe de santé valaisan Sodalis arrive en deuxième position avec 109 francs. La médaille de bronze revient aussi au Valais, attribuée à la Krankenkasse Visperterminen (111 francs).

Caisses maladie efficaces

Dans ce classement, une caisse maladie est jugée efficace lorsqu'elle fait partie des 25 % d'assureurs maladie enregistrant les frais administratifs les plus faibles. Cette année, les frais administratifs sont évalués pour la première fois en francs par personne assurée, et non en pourcentage du volume des primes après déduction de la compensation des risques. En effet, grâce au perfectionnement du système de compensation des risques, la règle générale selon laquelle une caisse maladie appliquant des primes élevées du fait de la structure des risques a systématiquement des frais administratifs élevés n'est plus valable.

Pour l'année 2019, la limite d'efficacité se situe à 140 francs par personne assurée. Les chiffres reposent sur les dernières données de surveillance sur l'Assurance obligatoire des soins (AOS), publiées chaque année par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). État : octobre 2020.

Pour plus d'informations
Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch
Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelques 180 collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte

Nom de l'assureur en 2019	Frais administratifs par personne assurée en francs	Prime moyenne annuelle par personne assurée en francs	Rapport (frais administratifs) / (primes - compensation des risques) en %
Krankenkasse Luzerner Hinterland	99	3506	3,4 %
sodalis gesundheitsgruppe	109	3387	4,6 %
Krankenkasse Visperterminen	111	2869	7,1 %
Compact Assurances de base SA (groupe Sanitas)	117	3264	4,5 %
sana24 AG (groupe Visana)	118	3898	5,7 %
Sumiswalder Krankenkasse	128	3661	4,5 %
Sanagate AG (groupe CSS)	128	2863	3,7 %
Visana AG (groupe Visana)	129	3697	6,3 %
Krankenkasse Simplon	131	3023	4,6%
KVF Krankenversicherung AG (groupe ÖKK)	133	3255	3,8%
vivacare AG (groupe Visana)	133	3903	3,8 %
CSS Assurance-maladie SA (groupe CSS)	138	3698	2,7 %
Agrisano Krankenkasse AG	139	2992	5,0 %

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100859385 abgerufen werden.